

**N° de catalogue 94-07**

**L'ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL  
ET DU REVENU :  
LES LEÇONS À TIRER DES ESSAIS**

Mars 1994

Maryanne Webber, Division des enquêtes des ménages

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11<sup>ième</sup> étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.



## **SOMMAIRE**

Ce rapport ressort d'une présentation effectuée en mars 1994 à la conférence annuelle sur la recherche, parrainée par la U.S. Bureau of the Census. On y fait le bilan des leçons principales apprises au cours d'une année dévouée aux essais en vue de la mise en oeuvre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Parmi les sujets exposés sont l'incidence des consultations des utilisateurs sur la définition du contenu de l'enquête; les leçons apprises relatives à l'élaboration du questionnaire pour un système d'interviews assistées par ordinateur et à l'utilisation de la rétroinformation dans le cadre de ces interviews; la mise à l'essai d'une approche pour déterminer le statut des répondants vis-à-vis de l'activité sur le marché du travail et pour le recueil des données relatives au revenu; et l'élaboration du prototype d'un rapport sur la qualité des données de l'enquête.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. CONTEXTE	1
2. CONSULTATIONS DES UTILISATEURS SUR LE CONTENU : INCIDENCE SUR LES ESSAIS	4
3. INTERVIEWS ASSISTÉES PAR ORDINATEUR	11
4. ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : UTILISATION DE L'IAO POUR OBTENIR ET VÉRIFIER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À DES PÉRIODES	16
5. INTERVIEW AVEC RÉTRO-INFORMATION	17
6. CLASSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE	24
7. DÉCLARATION DU REVENU	28
8. RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES	32
9. CONCLUSION	33



## 1. CONTEXTE

En 1993, Statistique Canada a effectué des essais sur le terrain en vue d'une nouvelle enquête-ménage par panel, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Dans ce document, nous résumons les conclusions que nous avons tirées de ces essais. Voici, pour bien définir le contexte, une brève description des caractéristiques principales de l'enquête.

L'EDTR a été conçue pour compléter les sources de données transversales existantes sur le travail et le revenu et servir à la recherche sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales. Certains des sujets de recherche actuellement envisagés sont l'adaptation au marché du travail, la transition de l'école au marché du travail et du marché du travail à la retraite, la bipolarisation des salaires et des revenus, l'ampleur des mouvements d'entrée et de sortie par rapport au travail autonome et à la catégorie des faibles revenus et les tendances relatives aux prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale.

Une fois choisi, un répondant est suivi pendant six ans. Au cours de cette période, il est interviewé treize fois : d'abord lors d'une interview préliminaire, au début de la première année, puis lors de six cycles d'interviews annuelles rétrospectives sur le travail et le revenu. L'interview préliminaire sert à recueillir des données d'observation (antécédents matrimoniaux, niveau d'instruction, expérience de travail, etc.) ainsi que des renseignements sur la situation actuelle du répondant vis-à-vis de l'activité. Les interviews sur le travail sont réalisées en janvier et les interviews sur le revenu, en mai. Dans les deux cas, la période de référence est l'année civile précédente.

L'enquête sera réalisée au moyen de panels qui se chevauchent. Le premier panel de répondants a commencé à participer à l'enquête en janvier 1993. Le deuxième sera introduit dans l'échantillon en 1996, année où l'échantillon aura atteint sa taille

prévue (30 000 à 40 000 ménages). En 1999, le premier panel sera retiré et remplacé par le troisième panel.

Au moment où un panel est formé, tous les membres des ménages sélectionnés sont considérés comme des *\*répondants longitudinaux\** et sont suivis au fil des ans, même s'ils déménagent. Les personnes qui emménagent avec des répondants longitudinaux après la sélection du panel sont appelées des *\*cohabitants\**. Ces personnes sont interviewées tant qu'elles habitent avec un répondant longitudinal.

En 1993, outre l'interview préliminaire auprès des répondants du premier panel, on a effectué un important essai en deux parties sur le terrain. Il s'agissait de l'essai du contenu et des procédures de collecte de l'enquête qui seraient mises en oeuvre en 1994, année du premier cycle d'interviews sur le travail et le revenu. Les interviews sont réalisées selon la méthode de l'interview assistée par ordinateur (IAO); les intervieweurs utilisent des ordinateurs portatifs, généralement à leur domicile, pour recevoir et transmettre, par liaison téléphonique, les cas qui leur sont assignés. Par conséquent, apprendre à travailler dans un *\*environnement IAO\** (et, de fait, contribuer au développement de cet environnement) était un objectif très important de notre essai.

L'échantillon utilisé pour l'essai était composé de 1 400 ménages choisis à Terre-Neuve et dans des grandes villes du sud de l'Ontario. Ces ménages avaient participé à l'Enquête sur la population active (EPA), et les renseignements de l'EPA ont servi à simuler un contexte d'enquête longitudinale. Par exemple, nous pouvions rappeler aux répondants certains renseignements qu'ils avaient déjà fournis dans le cadre de l'EPA et ainsi mettre à l'essai la technique de l'interview avec rétro-information que nous nous proposons d'utiliser.

L'environnement d'essai dans lequel nous avons évolué tout au long de 1993 était loin d'être \*statique\*. Les intervieweurs de l'EDTR sont des intervieweurs de l'EPA, et cette dernière faisait justement aussi l'objet d'essais en vue de sa conversion à l'IAO. Outre l'EPA, toute une série d'enquêtes supplémentaires et d'autres enquêtes indépendantes à grande échelle sont en train d'être remaniées ou élaborées en fonction de l'IAO. Comme ces enquêtes sont réalisées par les mêmes intervieweurs, qui utilisent les mêmes ordinateurs portatifs, l'uniformité sur le plan de la conception des questionnaires ou des applications était donc primordiale.

En plus de cet important essai -- dont la partie qui a porté sur la composante \*travail\* a été appelée le \*test 3A\* et la partie sur le revenu, le \*test 3B\* -- nous avons aussi fait à la fin de l'année quelques essais, de moindre envergure ceux-là, de notre questionnaire définitif. Les résultats présentés et analysés ci-après sont fondés sur diverses méthodes d'évaluation. Chaque fois que possible, nous avons établi des comparaisons avec des données de référence et vérifié la concordance des données à un niveau élevé de détail. L'observation d'interviews et la tenue systématique de séances de compte rendu avec les intervieweurs étaient, dans bien des cas, les moyens qui convenaient le mieux pour évaluer les résultats des essais, et nous y avons eu souvent recours. En général, ces essais n'avaient pas été conçus pour nous permettre d'isoler divers effets; le peu de temps dont nous disposions pour les travaux d'élaboration nous a forcés à faire porter plutôt les essais sur un ensemble d'éléments.

## **2. CONSULTATION DES UTILISATEURS : INCIDENCE SUR LES ESSAIS**

Quand le projet de l'EDTR a été approuvé, c'est d'abord à partir de l'Enquête sur l'activité (EA) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) que nous avons défini le contenu de l'enquête. L'EA a été réalisée pendant cinq ans, avec un panel de deux ans et un panel de trois ans; l'EFC, elle, est l'enquête transversale annuelle qui sert à produire les estimations relatives au revenu des familles et des ménages, et en particulier les estimations officielles du nombre de familles et de personnes qui vivent en deçà des seuils de faible revenu.

Après avoir consulté des utilisateurs, nous avons décidé de faire l'essai de nouvelles séries de questions et de nouvelles approches, dont celles-ci :

- des questions sur les liens précis entre tous les membres du ménage, inspirées de la matrice utilisée dans la Survey of Income and Program Participation (SIPP);
- des questions sur les fonctions de surveillance et de gestion des travailleurs (pour chaque employeur);
- des questions sur les répercussions de l'aide non rémunérée fournie ou reçue par le répondant sur sa capacité de participer au marché du travail rémunéré;
- un certain nombre de questions sur les avoirs et les dettes, puisque le revenu annuel à lui seul ne nous renseigne pas suffisamment sur certains des phénomènes que nous voulons examiner.

En outre, sans toutefois changer intégralement le contenu, nous avons tenté d'améliorer la qualité des renseignements sur le revenu que nous fourniraient les répondants en établissant des catégories de revenus le plus semblables possible à celles qui figurent sur la déclaration de revenus. Nous voulions par ce moyen inciter les répondants à retranscrire sur le questionnaire les montants indiqués sur leur déclaration. Il s'agissait-là d'un coup de dé, car cette façon de procéder compliquait la tâche aux répondants qui n'utilisaient **pas** leurs documents fiscaux.

L'élaboration de questions innovatrices a nécessité beaucoup de temps et d'efforts lors de la préparation de l'essai. Nous avons tenté d'adapter les questions et les procédures utilisées dans d'autres enquêtes, mais des modifications se sont imposées pour des raisons légitimes ou parce que nous adaptions pour l'IAO les éléments d'un questionnaire sur papier. Voici ce que nous a permis de constater l'essai de ce nouveau contenu.

### **Liens précis entre membres du ménage**

Nous n'avons pas adapté instantanément pour l'IAO la matrice, d'apparence assez simple, utilisée dans la SIPP pour déterminer les liens qui unissent entre eux les membres d'un ménage. Bien qu'elle ait été élaborée fort minutieusement, l'approche que nous avons mise à l'essai en janvier 1993 a donné lieu à des erreurs, du fait que les intervieweurs sélectionnaient souvent la mauvaise catégorie de réponse. Celle que nous utilisons maintenant a fait l'objet d'un essai en novembre, et, selon l'observation des interviews et les commentaires des intervieweurs, donne de bons résultats. On a aussi commencé à utiliser cette question dans d'autres enquêtes-ménages de Statistique Canada réalisées selon la méthode de l'IAO -- l'information recueillie est beaucoup plus étoffée que celle qu'on obtient par la démarche traditionnelle, qui consiste à établir les liens entre les membres du ménage ou de la famille en fonction d'une personne repère.

### **Fonctions de surveillance et de gestion**

Les questions sur ce sujet étaient en partie fondées sur une série de questions de l'Enquête sociale générale (ESG) et ont semblé bien fonctionner sur le terrain. On demandait notamment :

- combien de travailleurs la personne surveillait directement;
- quelle proportion du temps de travail de la personne était consacrée à des tâches de surveillance;
- si la personne était gestionnaire, surveillant ou autre;
- dans le cas des personnes qui étaient gestionnaires, s'il s'agissait d'un poste de cadre dirigeant, de cadre supérieur, de cadre intermédiaire ou de cadre inférieur.

Bien que 55 % des interviews aient été réalisées auprès de répondants intermédiaires, il y a eu très peu de réponses \*Ne sait pas\*, celles-ci représentant de 0,1 à 1,6 % des personnes ayant répondu à la question. Les réponses à la question sur les fonctions de surveillance ont été examinées à la lumière de la Classification type des professions (CTP), dont on attribuait les codes en fonction de la profession et des tâches principales de la personne.

**Tableau 1. Code de la CTP attribué selon la réponse à la question sur la surveillance**

	<b>Réponse à la question sur la surveillance</b>	
	<b>A surveillé</b>	<b>N'a pas surveillé</b>
<b>CTP :</b>		
<b>Surveillant</b>	<b>15 %</b>	<b>2 %</b>
<b>Gestionnaire</b>	<b>37 %</b>	<b>4 %</b>
<b>Ni l'un ni l'autre</b>	<b>48 %</b>	<b>94 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>N =</b>	<b>255</b>	<b>734</b>

Près de la moitié des personnes dont on a dit qu'elles avaient surveillé du personnel n'ont été classées ni dans la catégorie des surveillants ni dans celle des gestionnaires selon la description du genre de travail qu'elles faisaient. Toutefois, comme la CTP est fondée sur les fonctions principales exécutées dans le cadre d'un emploi, il est fort possible qu'une personne à qui on n'attribue pas un code de surveillant ou de gestionnaire surveille néanmoins d'autres personnes. Par ailleurs, le cas d'une personne qui dit ne pas avoir de tâches de surveillance et qui serait classée dans la catégorie des gestionnaires ou des surveillants est moins plausible. Ces cas représentaient 6 % des personnes ayant déclaré qu'elles n'avaient pas surveillé d'autres personnes, ce qui est acceptable. Les incohérences en ce qui a trait aux autres questions étaient également peu nombreuses. Les réponses étaient assez semblables chez les répondants et chez les répondants intermédiaires (Coish, 1993).

Disons, pour résumer, que ces quelques questions ont fonctionné raisonnablement bien du point de vue du répondant. Cependant, leur valeur sur le plan analytique n'était pas tout à fait évidente. Nous avons organisé un atelier avec un groupe d'experts en sociologie du travail. Les commentaires de ces spécialistes ont permis de mieux définir les possibilités d'analyse qu'offrent les données, par exemple pour

des études sur les promotions et le cheminement de carrière. Ils ont permis également de rendre les questions plus précises. En définitive, nous avons gardé les questions et attendons avec intérêt de voir à quelles fins serviront les données qu'elles auront permis de recueillir.

### **Soins non rémunérés donnés et reçus**

Au moyen des questions de ce module, qui se rapportaient à l'année civile précédente, nous voulions savoir :

- si le répondant avait fourni des soins non rémunérés à une personne qui avait de la difficulté à s'occuper d'elle-même en raison de son âge, d'une incapacité, d'une maladie physique ou mentale ou pour une autre raison;
- quel était le lien entre le répondant et la personne à laquelle il avait fourni ces soins;
- les mois au cours desquels ces soins avaient été fournis;
- le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles ces soins avaient été fournis;
- si le fait de fournir des soins gratuits avait limité la quantité de travail rémunéré qu'aurait pu faire le répondant;
- si le répondant s'était occupé de l'enfant d'une autre personne (soins non rémunérés);
- (si oui, on posait les mêmes questions que ci-dessus sur le temps consacré à cette tâche et les répercussions sur la capacité du répondant à accomplir du travail rémunéré);
- (dans le cas où le répondant avait des enfants de moins de 18 ans), si le répondant avait reçu de l'aide non rémunérée pour s'occuper de ses propres enfants (sans tenir compte de l'aide fournie par l'autre parent);
- les mois au cours desquels cette aide avait été reçue;

- le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles cette aide avait été reçue;
- si le fait d'avoir reçu cette aide avait permis au répondant d'accroître la quantité de travail rémunéré qu'il pouvait faire;
- (dans le cas où le répondant n'avait pas reçu d'aide) si le fait de ne pas avoir reçu cette aide avait limité la quantité de travail rémunéré qu'aurait pu faire le répondant.

Le but de ces questions était de nous renseigner sur l'effet d'activités non marchandes (ou d'une dimension de ces activités) sur la capacité d'une personne de participer au marché du travail rémunéré. Sur ce sujet également, l'Enquête sociale générale a déjà comporté des questions, et ce sont ces questions qui nous ont servis de point de départ.

**Tableau 2. Pourcentage de répondants ayant fourni ou reçu des soins gratuits, répondants et répondants intermédiaires**

	<b>Répondants</b>	<b>Répondants intermédiaires</b>
<b>Ont fourni des soins gratuits à une personne malade ou en état d'incapacité</b>	<b>6 %</b>	<b>10 %</b>
<b>Se sont occupés de l'enfant d'une autre personne</b>	<b>3 %</b>	<b>8 %</b>
<b>Ont reçu de l'aide non rémunérée pour s'occuper de leurs propres enfants</b>	<b>8 %</b>	<b>14 %</b>

Si ces questions ont donné lieu à peu de \*Ne sait pas+ ou de refus, l'observation des interviews et le compte rendu des intervieweurs ont par contre révélé que

beaucoup de répondants n'en avaient pas bien compris le sens. Les intervieweurs ont souvent dû les expliquer et les reformuler (Saint-Pierre, 1993). Comme on peut le voir au tableau 2, il y également eu des différences dans les réponses des répondants et des répondants intermédiaires.

Le problème que soulevaient ces questions tenait à la difficulté de déterminer quelles activités devaient être ou non prises en compte. Il n'y avait pas, à notre connaissance, de concepts clairement définis pour guider les répondants et les intervieweurs. Nous nous sommes demandé si nous devions poser également des questions sur les soins donnés à ses propres enfants. Dans l'affirmative, fallait-il alors poser aussi des questions sur d'autres formes d'aide non rémunérée? Devant l'impossibilité de résoudre ces problèmes, nous avons laissé tomber cette série de questions, même si elle convenait manifestement à une enquête dont le but est d'observer les flux d'entrée et de sortie relatives au marché du travail.

### **Avoirs et dettes**

Il est ressorti de la consultation des utilisateurs que les renseignements sur le patrimoine seraient extrêmement utiles dans le contexte de l'EDTR. La dernière enquête de Statistique Canada sur les avoirs et les dettes a été réalisée en 1984. C'était une longue enquête détaillée, qui ne se prêtait pas réellement à l'interview téléphonique. Nous nous sommes plutôt inspirés des questions sur le patrimoine de la Panel Study of Income Dynamics. Notre intention, si les résultats de l'essai sont satisfaisants, est de poser ces questions peut-être deux fois pendant les six ans de participation d'un panel à l'enquête.

Le test 3B comportait 17 catégories d'avoirs et 5 catégories de dettes. On a observé chez les répondants qui ont participé à l'essai un nombre négligeable de refus et de \*Ne sait pas+ lorsqu'il s'agissait d'indiquer si une catégorie d'avoirs ou de dettes s'appliquait ou non. Il a été plus difficile, comme on pouvait s'y attendre,

d'estimer la valeur de ces avoirs ou de ces dettes. Toutes catégories confondues, la valeur était inconnue dans 4,6 % des cas. Cependant, les réponses \*Ne sait pas+ n'étaient pas réparties uniformément entre les diverses catégories d'avoirs et de dettes. En particulier, la valeur des fermes, des rentes et des Fonds enregistrés de revenu de retraite était inconnue dans plus de 20 % des cas. Dans toutes les autres catégories, les \*Ne sait pas+ représentaient moins de 10 % des cas où la valeur des avoirs ou des dettes avait été déclarée.

Les répondants ont rarement refusé de donner la valeur d'un bien ou d'une dette après en avoir déclaré l'existence, sauf pour ce qui est des comptes bancaires (les refus représentaient 6 % des cas où cet avoir avait été déclaré), des soldes débiteurs de cartes de crédit (3 %) et des prêts personnels (3 %).

L'analyse des résultats de l'essai sur le patrimoine n'est pas encore terminée. En fait, le fondement de notre analyse pose un problème en raison de l'inexistence de données repères.

### **3. INTERVIEW ASSISTÉE PAR ORDINATEUR**

Les essais réalisés en 1993 nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses sur les problèmes de l'IAO. Quand, pour les interviews d'une enquête permanente, on remplace le papier et le crayon par l'IAO, il faut assurer la continuité dans les séries chronologiques. Or l'EDTR a été *conçue* en fonction de l'IAO.

La première chose que nous ayons apprise a été qu'il fallait établir les spécifications relatives au questionnaire selon une structure et des procédures. Nous avons par la suite élaboré des procédures de façon à ce que la formulation et le cheminement des questions conviennent à la programmation. Cette procédure est décrite dans

un document qui a été présenté à cette conférence l'année dernière (Dibbs et Hale, 1993).

Puis, il est vite devenu évident que la tâche qui consiste à envisager tous les schémas de réponses possibles était un travail long et difficile. Dans une interview \*papier et crayon+, on se sert du manuel de l'intervieweur pour surmonter les difficultés liées à la conception du questionnaire; on peut résoudre un problème en décrivant les cas spéciaux et les procédures dans le manuel. Pour l'IAO, le questionnaire doit être conçu de telle manière que toutes les difficultés soient prévues. De plus, les questionnaires imprimés sont inévitablement soumis à des contraintes d'espace, alors qu'avec l'IAO, c'est le temps plutôt que l'espace qui représente une contrainte.

L'IAO permet d'adapter le questionnaire en fonction des répondants. On peut ainsi atténuer la confusion d'un répondant à propos de questions qui ne s'appliquent pas vraiment à lui; par le fait même, l'intervieweur n'a pas à reformuler les questions aussi souvent. Cependant, la complexité qu'ajoute cette possibilité d'adaptation a un prix. Avec la multiplication des choix d'enchaînement de questions, les essais de l'application sont plus nombreux et les risques d'erreur, plus grands. Un autre inconvénient de l'adaptabilité du questionnaire, dont le test 3A nous a fait prendre conscience, c'est qu'elle augmente le travail qui doit suivre la collecte des données. En effet, il faut inévitablement regrouper toutes les données, qui sont très désagrégées, au moyen de variables dérivées. Après en avoir fait l'essai, nous avons éliminé en partie cette possibilité d'adaptation parce que les gains étaient plus que neutralisés par la complexité ajoutée. Cela dit, notre application \*IAO+ de la composante \*travail+ reste encore beaucoup plus volumineuse que n'aurait pu l'être une interview \*papier et crayon+ : elle comporte 499 questions que l'intervieweur peut voir à l'écran et 731 autres qui ne sont pas visibles à l'écran, mais qui définissent le cheminement de l'interview.

Nous étions au départ tout aussi enthousiastes pour ce qui est des vérifications interactives, mais, là encore, nous avons modifié un peu notre plan original quant au niveau optimal de vérification. Il s'agit d'obtenir des renseignements le plus exacts et le plus cohérents possible sans alourdir le fardeau ni du répondant ni de l'intervieweur. Nous nous sommes dit que les vérifications devaient être simples -- idéalement, une simple consigne à l'intervieweur pour qu'il confirme l'exactitude d'une réponse. De plus, nous croyons que les intervieweurs doivent avoir une \*échappatoire\* -- c'est-à-dire un moyen de contourner une vérification et de laisser passer une incohérence, à moins que le renseignement soit d'une importance telle que l'interview ne pourrait se poursuivre sans celui-ci : par exemple, l'âge est nécessaire pour déterminer si les questions sur le travail et le revenu doivent être posées ou non.

Au moment de l'essai de notre composante \*revenu\*, des vérifications ont été déclenchées souvent, et nous avons constaté que systématiquement les intervieweurs n'en tenaient pas compte. Sauf dans le cas des dates de périodes, nous avons fixé le nombre de vérifications à un niveau modéré, l'essai ayant montré que des vérifications fréquentes entravaient l'interview.

En qualité de responsables de l'établissement des spécifications du questionnaire, bon nombre d'entre nous ont commencé par utiliser une approche très structurée, pour finalement battre en retraite et laisser davantage de liberté à l'intervieweur. Prenons, par exemple, la mise à jour des renseignements démographiques pour faire ressortir les changements d'état matrimonial. Notre intention était de faire une \*mise à jour conditionnelle\* -- c'est-à-dire que, lorsqu'il y aurait un nouveau membre du ménage, lorsque l'état matrimonial d'une personne serait \*conjoint de fait\*, lorsqu'un adulte aurait quitté le ménage, etc., nous voulions que soit déclenchée une série de questions appropriée pour mettre à jour les renseignements démographiques. Or, il existe tellement de situations possibles que cette façon de

procéder devenait trop compliquée, et nous avons décidé d'utiliser une approche plus simple. Nous demandons tout simplement à l'intervieweur de confirmer ou de mettre à jour les renseignements de la liste des membres du ménage affichée à l'écran. En règle générale, il est facile de programmer une question et des catégories de réponses, mais il n'est pas aussi aisé de convertir une procédure qui fait appel au jugement d'un intervieweur en une série de conditions et d'actions mécaniques.

Enfin, nous nous sommes aperçu que l'essai des applications était un travail long. Notre approche initiale pour cet aspect était assez peu structurée. Nous avons conçu une formule où seraient consignés les problèmes qui surviendraient et l'avons distribuée aux membres du personnel qui participaient à l'essai. Nous avons constaté que, lorsque ces participants provoquaient une défaillance du système, ils étaient souvent incapables d'en reconstituer les circonstances. Nous avons depuis établi des méthodes d'essai plus systématiques. Par exemple, nous élaborons des scénarios, et les participants aux essais suivent les étapes décrites dans le scénario. S'il survient une panne, on peut facilement en trouver la cause. Cette approche plus structurée permet en outre de voir si l'essai englobe tous les aspects. Dans une enquête longitudinale, il existe de nombreux liens entre les cycles d'interviews, et l'essai doit simuler des scénarios dans lesquels les renseignements recueillis lors d'interviews antérieures sont rappelés aux répondants et mis à jour. Pour ce faire, les cas dont on se sert pour l'essai doivent être préparés et chargés dans le système. Bref, l'essai d'une application est une opération complexe qui comprend plusieurs étapes et que nous ne maîtrisons pas encore à la perfection. De plus, comme nos interviews sont décentralisées, une autre partie tout aussi importante de l'essai a porté sur la transmission des cas du bureau central au bureau régional et du bureau régional aux intervieweurs. Il faut qu'il existe des canaux de transmission entre les intervieweurs, les intervieweurs principaux et les préposés au dépistage dans les bureaux régionaux. L'EDTR est,

après l'EPA, la première enquête à être réalisée au moyen de cette plate-forme d'enquête-ménage. Comme on peut s'y attendre, nous serons à l'étape expérimentale un certain temps encore.

Pour ce qui est du logiciel, nous avons utilisé au début \*CHRR+, logiciel d'IAO conçu à l'Université de l'État de l'Ohio, parce qu'il convenait à une exploitation décentralisée et offrait beaucoup de caractéristiques intéressantes pour la collecte de renseignements sur des périodes. Toutefois, nous avons constaté que certaines des particularités techniques de ce logiciel gênaient la collecte des données démographiques. Notre approche consiste d'abord à établir ou à mettre à jour une liste des membres du ménage, puis à recueillir des renseignements démographiques sur les membres du ménage, et, enfin, à obtenir des données sur le travail ou le revenu auprès des personnes admissibles. Pour cette partie de l'interview, nous jugions préférable d'élaborer notre propre application à l'aide de FOXPRO, logiciel de base de données. Cependant, comme les questions relatives au travail sont programmées en CHRR, il fallait nous assurer que les questions sur les caractéristiques démographiques ne sembleraient pas bizarres aux intervieweurs. Par exemple, les touches de fonctions devaient commander l'exécution des mêmes fonctions, indépendamment du logiciel. Ce travail a été long, mais les résultats se sont révélés satisfaisants. Mis à part le temps nécessaire à l'élaboration initiale, le principal problème, du point de vue de l'intervieweur, est le temps d'attente attribuable aux changements de logiciel.

Pour l'interview sur le revenu, nous avons également décidé de concevoir une application à l'aide du logiciel FOXPRO. Nous voulions que l'intervieweur puisse voir tout le questionnaire à l'écran et se déplacer à l'intérieur, autant que sur un questionnaire sur support papier. Cette caractéristique a été le facteur décisif. En plus de combiner les logiciels CHRR et FOXPRO, l'application de l'EDTR s'insère

dans un système de gestion des cas conçu en grande partie en langage Clipper. Le système, dans son ensemble, est donc assez complexe.

#### **4. ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : UTILISATION DE L'IAO POUR OBTENIR ET VÉRIFIER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À DES PÉRIODES**

Comme nous l'avons déjà dit, l'Enquête sur l'activité (EA) est une des enquêtes qui ont servi à l'élaboration de l'EDTR. Dans le cadre de cette enquête, on a recueilli des renseignements sur les périodes d'emploi, de chômage, de recherche d'emploi, de congé, etc. À cette fin, on utilisait le traditionnel questionnaire sur support papier. Une des activités du dépouillement qui prenaient le plus de temps était la recherche et la correction d'erreurs apparentes dans la déclaration des dates. Ces erreurs pouvaient être attribuables à une défaillance de la mémoire du répondant ou à l'intervieweur. (Les intervieweurs devaient comparer des dates indiquées dans diverses parties du questionnaire pour voir si certaines questions devaient être posées. Cette procédure risquait de donner lieu à des erreurs.) Dans l'EDTR, un des grands avantages de la méthode de l'IAO est qu'elle permet, d'une part, d'éviter l'erreur due à l'intervieweur, puisque les comparaisons de dates sont automatisées, et, d'autre part, de réduire l'erreur due au répondant, puisque les incohérences dans les dates déclarées par les répondants sont détectées et peuvent être corrigées sur-le-champ par l'intervieweur.

Notre approche, comme celle de l'EA, consiste à établir d'abord les dates des périodes d'emploi pendant l'année. Les périodes d'emploi sont délimitées par les dates d'entrée en fonction et de cessation d'emploi d'une personne chez un employeur. À la fin de l'année, il est possible qu'une personne travaille toujours pour l'employeur. Dans ce cas, l'année suivante, on rappellera à la personne le nom de l'employeur en question. Les périodes d'emploi peuvent être simultanées,

chevauchantes, irrégulières, etc. Si le répondant ne connaît pas les dates exactes, l'intervieweur lui demandera de donner des dates approximatives; en dernier recours, l'intervieweur enregistrera \*Ne sait pas+, auquel cas la date d'entrée en fonction sera automatiquement fixée au premier jour du mois et la date de cessation d'emploi, à la fin du mois.

Cette maximisation des périodes d'emploi est biaisée, nous l'admettons, mais elle évite que des périodes sans travail -- lesquelles sont automatiquement établies d'après les périodes d'emploi -- soient enregistrées lorsqu'elles n'existent pas. Au moment du test 3, nous avons posé des questions aux répondants pour confirmer les périodes pendant lesquelles ils avaient été sans emploi. La quasi-totalité des périodes ont été confirmées. Selon l'observation des interviews et les commentaires des intervieweurs, les répondants considéraient la confirmation de ces périodes comme l'évidence même. Nous avons donc décidé de l'abandonner.

Les dates des congés d'au moins une semaine sont également consignées. Dans ce cas, les dates de début et de fin du congé doivent se situer à l'intérieur de la période d'emploi, autrement une vérification interactive est déclenchée. Ces vérifications ne garantissent pas que les données seront entièrement cohérentes, mais elles réduisent grandement le nombre d'incohérences.

## **5. INTERVIEW AVEC RÉTRO-INFORMATION**

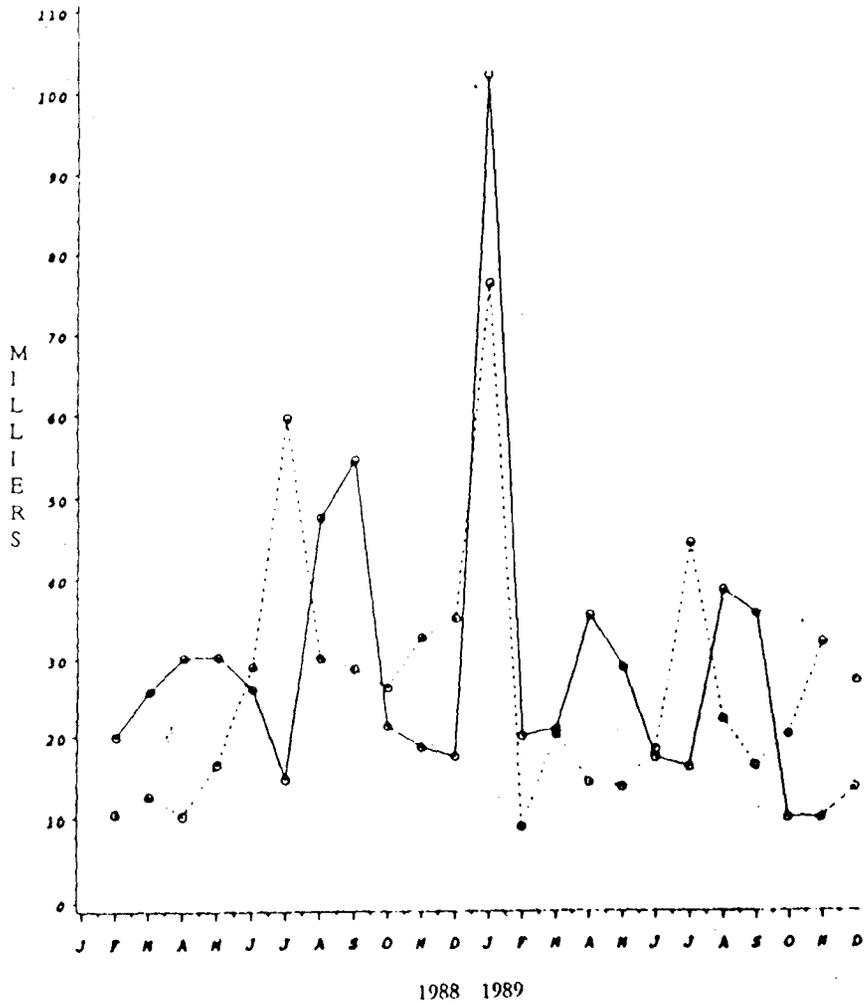
Nous avons toujours été particulièrement attentifs aux problèmes de lisibilité ainsi qu'à la qualité variable des renseignements infra-annuelles pour lesquels l'enquêté doit faire appel à sa mémoire. Les renseignements recueillis dans l'EDTR sont fortement axés sur des périodes -- par exemple des périodes d'emploi et de chômage, des périodes de congé et des périodes de prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage. Sans le recours à la technique de l'interview avec rétro-

information, nous croyons que nous aurions beaucoup trop de périodes commençant ou se terminant à la jonction de deux années de référence. Selon l'évaluation des données de l'EA, le nombre de transitions à la lisière, soit entre décembre et janvier, peut dépasser largement celui qu'on observe au cours de toute autre période de deux mois, comme en témoignent deux graphiques tirés de Lemaître (1992a). Ces graphiques sont fondés sur des transitions observées d'un mois à l'autre pendant une période de deux ans, en l'occurrence 1988 et 1989. Ils indiquent les données annuelles recueillies rétrospectivement en janvier 1989 et en janvier 1990. Le graphique 1 montre les flux mensuels d'entrée et de sortie relativement à l'état de travailleur autonome. Le nombre de changements d'état, entre décembre et janvier, dépasse de loin le niveau enregistré au cours de tout autre mois. On peut voir, au graphique 2, les flux mensuels de personnes qui sont passées de l'état \*cherchait du travail\* à l'état \*ne cherchait pas de travail\*, et vice versa. L'augmentation dans ce cas est encore plus marquée.

La technique de l'interview avec rétro-information a été essayée dans l'EA. Si, à la fin d'une année de référence, une personne occupait un emploi, on rappelait le nom de l'employeur à cette personne au début de l'interview, l'année suivante. Cette technique s'est révélée efficace pour réduire considérablement le nombre d'entrées en fonction et de cessations d'emploi à la lisière.

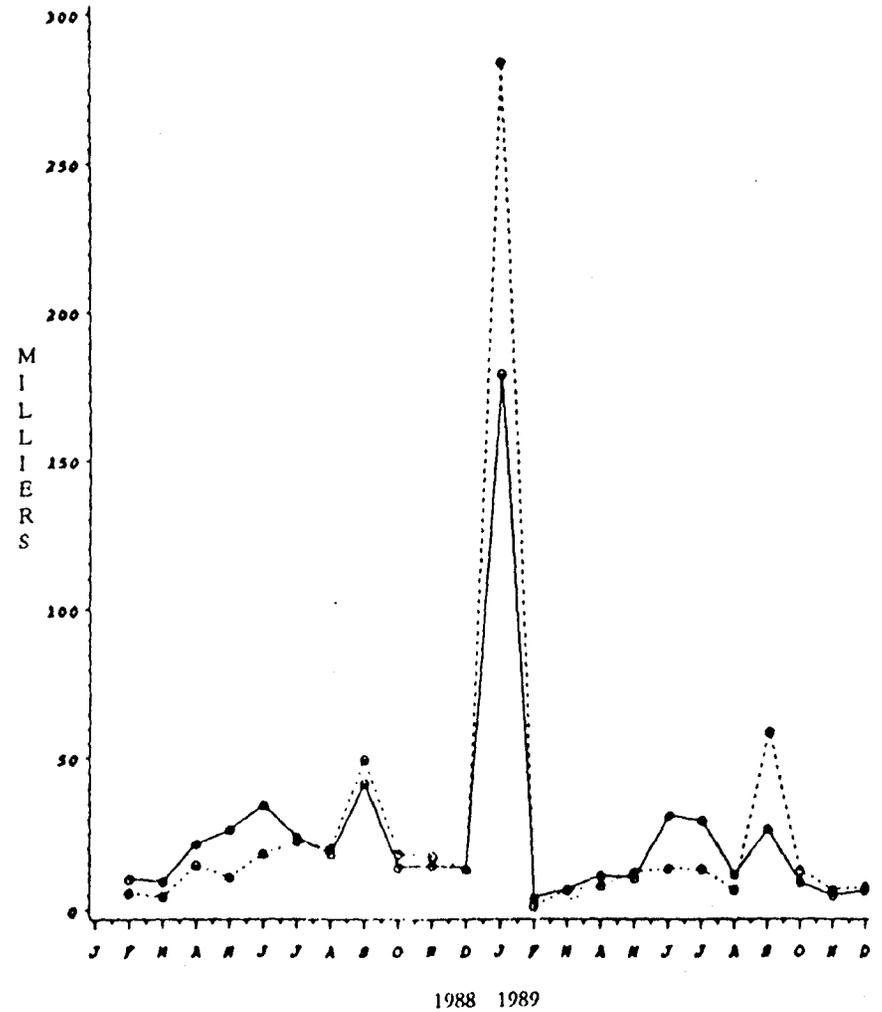
GRAPHIQUE 1 Flux mensuels entre les états de travailleur autonome et de non travailleur autonome, EA, 1988-1989.

1988 -1989 Données de l'EA  
 — Travailleur salarié --> Travail autonome  
 --- Travail autonome --> Travailleur salarié



GRAPHIQUE 2 Flux mensuels entre la recherche de travail et la non recherche de travail, EA, 1988-1989.

1988 -1989 Données de l'EA  
 — Ne voulait pas d'emploi --> Voulait un emploi  
 --- Voulait un emploi --> Ne voulait pas d'emploi



Nous avons voulu étendre cette pratique et utiliser la technique de l'interview avec rétro-information pour plusieurs variables clés. Par conséquent, un des principaux objectifs du test 3A était d'acquérir une certaine expérience de l'utilisation de cette technique. Les variables pour lesquelles nous envisagions d'y recourir étaient les suivantes :

- noms des employeurs au début de l'année de référence;
- congés de quatre semaines ou plus en cours au début de l'année de référence;
- profession;
- catégorie de travailleurs, dans le cas des travailleurs autonomes ou des travailleurs familiaux non rémunérés;
- situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, c'est-à-dire si une personne cherchait ou non un emploi au début de l'année de référence.

De plus, nous avons prévu d'utiliser l'interview avec rétro-information pour les renseignements sur le taux de salaire et la fréquentation d'un établissement d'enseignement, mais le plan de notre test ne nous a pas permis de mettre la technique à l'essai avec ces variables.

L'interview avec rétro-information peut prendre diverses formes. L'une d'elles consiste à rappeler les renseignements d'une manière active; c'est, en grande partie, l'approche que nous avons adoptée. Il s'agit de demander au répondant si les renseignements qu'il nous a donnés lors d'une interview antérieure et qu'on lui rappelle sont exacts et de lui permettre de répondre par la négative, s'ils ne le sont pas. Voici comment la technique de l'interview avec rétro-information est appliquée, selon cette approche, dans le cas de la profession.

\*Selon nos données, en janvier 1992, le genre de travail que Michel Levesque faisait était \*poseur de moquette+. Est-ce exact?+ *Si le répondant dit \*oui+, on lui pose la question suivante :* \*Le genre de travail que Michel Levesque faisait pour \*Le roi de la moquette+ a-t-il changé en 1992?+ *Par contre, si le répondant dit \*non+, on lui pose la question suivante :* \*Quel genre de travail Michel Levesque faisait-il en janvier 1992?+ *On lui demande ensuite :* \*Le genre de travail que Michel Levesque faisait pour \*Le roi de la moquette+ a-t-il changé en 1992?+

Ces questions sont nécessaires pour séparer les cas où seules des corrections sont requises de ceux qui nécessitent des changements importants. Voici encore quelques exemples de questions utilisées selon la technique de l'interview avec rétro-information :

\*Selon les renseignements fournis lors de l'interview de l'an passé, Michel Levesque travaillait pour \*Le roi de la moquette+ vers le début du mois de janvier 1992. Est-ce exact?+

*Si le répondant était sans travail au début de l'année :* \*Selon les renseignements fournis lors de l'interview de l'an passé, Michel Levesque cherchait du travail vers le début du mois de janvier 1992. Est-ce exact?+

Chaque fois que l'intervieweur demande au répondant de confirmer un renseignement, il est possible que le répondant dise que l'information est inexacte. Cependant, comme le montre le tableau 3, les taux de confirmation lors de l'essai étaient très élevés.

**Tableau 3. Taux de confirmation des renseignements relatifs à l'activité de l'année précédente, résultats du test 3**

<b>Employeur (le répondant travaillait)</b>	<b>99 %</b>
<b>Employeur (le répondant était en congé pour quatre semaines ou plus)</b>	<b>96 %</b>
<b>En congé (pendant quatre semaines ou plus)</b>	<b>85 %</b>
<b>Profession</b>	<b>97 %</b>
<b>Catégorie de travailleurs</b>	<b>94 %</b>
<b>Situation vis-à-vis de la recherche d'emploi : cherchait du travail</b>	<b>96 %</b>
<b>Situation vis-à-vis de la recherche d'emploi : ne cherchait pas de travail</b>	<b>93 %</b>

Seul le taux de confirmation des congés en cours au début de l'année était inférieur à 90 %. Nous avons donc constaté qu'il était possible, du point de vue opérationnel, d'intégrer la technique de l'interview avec rétro-information à notre instrument. Nous avons également tiré les conclusions suivantes :

*Il faut éviter de structurer à l'excès.* Il est très tentant d'essayer de résoudre sur le terrain les cas où les répondants ne confirment pas les renseignements, de voir en quoi consiste le problème. Nous avons succombé à cette tentation lors de l'essai, mais nous nous sommes rendu compte que l'exercice était trop compliqué et dissuaderait probablement les répondants de donner par la suite une autre réponse négative.

*Il faut éviter de rappeler leur inactivité aux répondants.* En principe, si on rappelle leur activité aux répondants (par exemple qu'ils fréquentaient un

établissement d'enseignement), on devrait également leur rappeler leur inactivité (par exemple qu'ils ne fréquentaient pas un établissement d'enseignement). Si on ne le fait pas, on risque de voir la date de début d'une nouvelle activité être fixée à tort au début de l'année de référence, ce qui créerait un flux anormalement élevé de personnes dont la situation vis-à-vis de l'activité en question aurait changé à la lisière. En pratique, on n'obtient pas grand succès quand on rappelle leur inactivité aux répondants. En effet, certains répondants âgés ont été étonnés, voire offusqués, quand on leur a rappelé qu'ils *ne* cherchaient *pas* de travail il y a un an. Nous avons donc décidé d'utiliser une approche asymétrique pour rappeler aux répondants des renseignements qu'ils ont fournis antérieurement relativement à la recherche d'emploi et à la fréquentation d'un établissement d'enseignement.

*Il faut éviter de rappeler des renseignements ambigus.* Par exemple, nous avons rappelé à des répondants le fait qu'ils cherchaient du travail (ou qu'ils n'en cherchaient pas) un an auparavant. Mais qu'entend-on par \*chercher+? Selon notre définition, il s'agit de recherche active d'emploi, mais rien ne nous dit que les répondants considèrent la chose du même oeil. Le cas des travailleurs découragés nous préoccupait particulièrement. Pour ces travailleurs, \*chercher du travail+ pourrait vouloir dire la même chose que \*être intéressé à travailler+. En raison de cette incertitude, nous avons donné un sens large à \*chercher+, de manière à pouvoir tenir compte à la fois des personnes qui ont cherché du travail au cours du mois ayant précédé le début de l'année de référence et des personnes qui en ont déjà cherché mais ont cessé de le faire pour des raisons liées au marché du travail. Outre les travailleurs découragés, cette définition englobe les personnes qui attendent de retourner travailler chez un ancien employeur et celles qui attendent des réponses d'employeurs possibles.

Les taux de confirmation étaient très élevés, et les travailleurs découragés ont effectivement répondu qu'ils avaient \*cherché+ du travail en janvier. Il s'ensuit que

le niveau de chômage en janvier était supérieur au niveau ressortant de l'EPA. Toutefois, cette tendance ne s'est pas maintenue pendant l'année. Il semble que notre processus de rétro-information ait donné lieu à une forte proportion de personnes ayant \*cherché\* du travail, mais *seulement* au tout début de l'année. Nous continuons de penser que le fait de rappeler aux répondants qu'ils cherchaient du travail nous permettra d'obtenir des données de meilleure qualité, à condition d'utiliser une définition simple de \*chercher\* qui soit fondée sur une activité.

Dans l'ensemble, nous avons conclu, selon les résultats de notre essai, que cette forme active d'interview avec rétro-information est viable lorsque l'information retransmise est simple et raisonnablement fiable. Il est par contre risqué de rappeler des faits relativement incertains. C'est pourquoi nous n'emploierons pas cette technique pour les renseignements sur le salaire. Nous avons plutôt prévu dans ce cas une vérification : si le salaire déclaré pour un employeur dans l'année de référence est supérieur, de 10 %, ou inférieur, au salaire déclaré l'année précédente, l'intervieweur posera des questions supplémentaires pour s'assurer que les montants déclarés sont exacts. Il pourra corriger soit le salaire de l'année de référence visée par l'interview en cours, soit le salaire de l'année de référence précédente. On ne peut avoir trop souvent recours à ce genre de vérification, parce qu'il risque d'être offensant pour les répondants.

## **6. CLASSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE**

Une des exigences de l'EDTR est la production de données sur les périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité. Ces périodes peuvent être aussi courtes qu'une semaine. Dans la mesure du possible, nous avons utilisé les concepts et les définitions de l'EPA, qui a lieu chaque mois, ou à tout le moins des concepts ou des définitions qui s'en rapprochent. Nous avons fait l'essai d'un algorithme afin

d'attribuer cette variable de la situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité et nous avons comparé les résultats avec les données mensuelles de l'EPA pour l'année de référence 1992. De plus, les répondants de l'essai de l'EDTR étaient d'anciens répondants de l'EPA, qui avaient été retirés de l'échantillon par renouvellement en mai 1992. Le chevauchement des périodes nous a permis de faire un appariement de microdonnées pour les cinq premiers mois.

L'EA permettait elle aussi de déterminer la situation vis-à-vis de l'activité chaque semaine. L'expérience de l'EA (et de l'enquête qui l'avait précédée, l'Enquête sur l'activité annuelle), a montré que les principaux problèmes de qualité auxquels on se heurte quand on produit de telles données à partir d'enquêtes rétrospectives annuelles sont la sous-déclaration des courtes périodes de chômage qui précèdent immédiatement l'entrée en fonction dans un nouvel emploi (Lemaître, 1992b) et le télescopage des activités de recherche d'emploi. Ces deux phénomènes modifient la courbe annuelle du chômage, ce dernier étant sous-estimé au début de l'année et surestimé à la fin, l'effet annuel net étant une sous-estimation du chômage.

Dans l'EDTR, nous avons compté sur l'interview avec rétro-information pour résoudre certains des problèmes de sous-déclaration et de télescopage. En outre, nous avons spécialement conçu des questions pour connaître la façon dont les emplois ont été obtenus, en espérant qu'elles aideraient les répondants à se souvenir de leurs activités de recherche d'emploi avant leur entrée en fonction.

Le graphique 3 (tiré de Hiemstra, Lavigne et Webber, 1993) montre le pourcentage de la population classée dans la catégorie des personnes occupées selon l'EDTR et l'EPA, pendant les semaines de référence de l'EPA. Nous présentons séparément les résultats obtenus dans les deux régions d'essai, parce que les conditions du marché du travail y sont très différentes. L'écart mensuel le plus élevé est d'environ 3 points et les estimations de l'EDTR reflètent assez bien la

courbe saisonnière de l'emploi. Le graphique 4 montre la proportion de chômeurs, exprimée en pourcentage de la population. À Terre-Neuve, les résultats témoignent de l'effet de la définition trop large que nous avons donnée à \*chercher+ dans l'interview avec rétro-information : l'EDTR a surestimé le chômage au début de l'année. (Si la tendance s'était maintenue toute l'année, nous aurions probablement opté pour une définition plus large de \*chercher+ dans l'EDTR.)

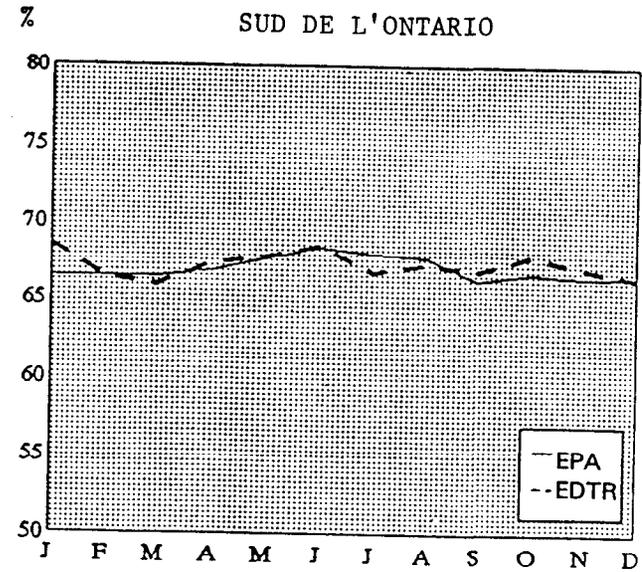
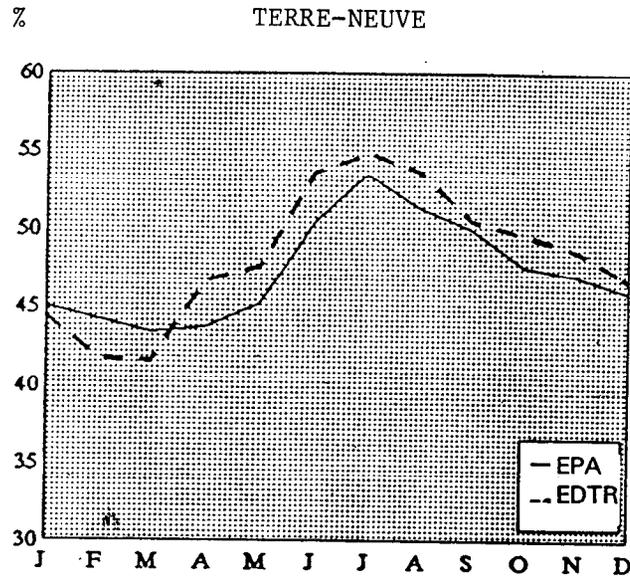
Certains résultats de l'appariement des microdonnées sont présentés au tableau 4. On y voit la proportion de cas où la même situation vis-à-vis de l'activité a été attribuée selon les données de l'EDTR et selon les données de l'EPA. En Ontario, par mois, au moins 89 % des cas ont été classés de la même façon. Ce pourcentage est remarquablement élevé compte tenu des nombreuses différences inévitables entre l'EDTR et l'EPA au chapitre du classement de la population active. Le taux de concordance le plus élevé a été enregistré en janvier (94 %), vraisemblablement parce que l'effet de l'erreur de mémoire a été neutralisé par l'utilisation de la rétro-information.

**Tableau 4. Taux de concordance (proportion de cas où la même situation vis-à-vis de l'activité a été attribuée dans l'EPA et l'EDTR), Terre-Neuve et sud de l'Ontario**

	Terre-Neuve		Sud de l'Ontario	
	Ensemble des cas	Taux de concordance	Ensemble des cas	Taux de concordance
Janvier	839	89 %	1 175	94 %
Février	838	83 %	1 166	91 %
Mars	837	83 %	1162	89 %
Avril	834	81 %	1 157	90 %
Mai	832	78 %	1 150	91 %

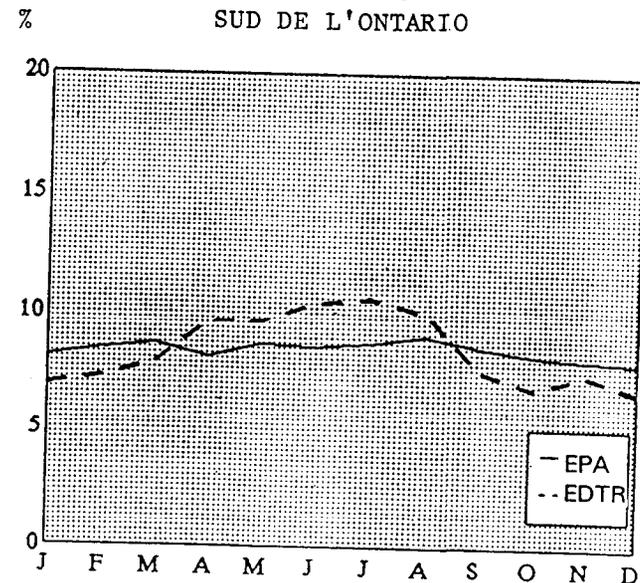
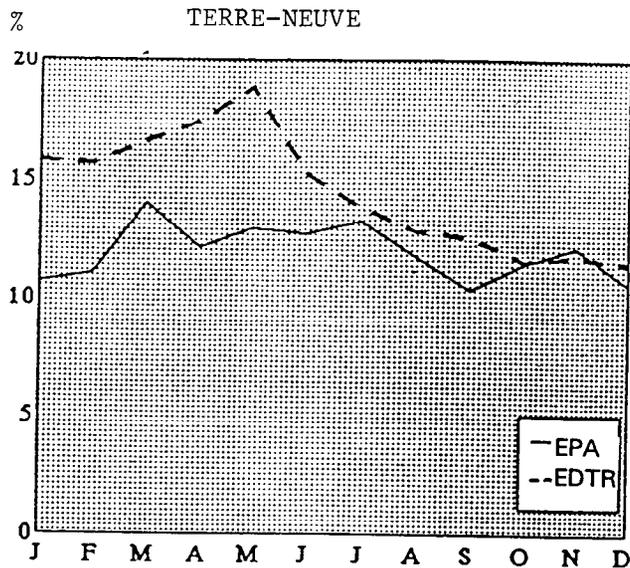
Personnes occupées, en pourcentage de la population des 16-69 ans :  
comparaison entre l'EPA et l'EDTR.

GRAPHIQUE 3



Chômeurs, en pourcentage de la population des 16-69 ans :  
comparaison entre l'EPA et l'EDTR.

GRAPHIQUE 4



Pour Terre-Neuve, la situation est moins encourageante. Les erreurs de classement ont été examinées, et il semble qu'elles aient été plutôt aléatoires, sauf dans le cas des chômeurs et des inactifs. Chaque mois, entre 1,0 et 2,5 % des cas ont été classés dans la catégorie des \*inactifs+, selon les données de l'EDTR, mais dans celle des \*chômeurs+, selon l'EPA. Cependant, les cas inverses, c'est-à-dire les personnes qui ont été classées dans la catégorie des chômeurs selon l'EDTR, mais dans la catégorie des inactifs selon l'EPA, représentaient entre 6,2 et 8,4 % de la population totale.

Outre les changements que nous prévoyons faire en ce qui concerne l'interview avec rétro-information, nous reverrons quelques-unes de nos décisions sur la façon de classer certaines sous-catégories de personnes, notamment les travailleurs sur demande qui n'ont travaillé à aucun moment pendant le mois. Ces derniers ont été considérés comme \*inactifs+ dans l'essai; nous pensons qu'il conviendrait peut-être mieux de les classer dans la catégorie des \*chômeurs+, tout comme les personnes mises à pied temporairement. Ces modifications auront vraisemblablement des répercussions sur la courbe des données relatives à la situation vis-à-vis de l'activité.

## **7. DÉCLARATION DU REVENU**

Pour l'essai de la composante \*revenu+, en mai 1993, nous avons, avant l'interview, posté un questionnaire (appelé \*carnet+) aux répondants en leur demandant de le remplir avant que l'intervieweur ne leur téléphone. Cette façon de procéder est semblable à celle qui a été adoptée pour l'EFC, quoique le questionnaire de l'EFC ne contienne qu'une seule page (environ 25 sources de revenu). L'essai de la composante \*revenu+ visait plusieurs objectifs précis, qui s'écartaient de ceux de l'EFC :

- Faciliter le plus possible la consultation des documents fiscaux par les répondants et encourager ces derniers à consulter ces documents. À cette fin, il fallait établir des catégories de revenus qui soient le plus semblables possible à celles de la déclaration de revenus pour faciliter la transcription. Il fallait également indiquer sur le questionnaire les numéros de ligne correspondants de la déclaration de revenus.
- Ajouter des questions précises afin d'obtenir des renseignements sur des sources de revenu dont on ne tient habituellement pas compte dans les enquêtes sur le revenu, mais qui ont été considérées comme des éléments importants lors de la consultation des utilisateurs (par exemple, les pensions alimentaires, les allocations de soutien d'un enfant et les transferts aux ménages) .
- Mettre à l'essai une série de questions sur les avoirs et les dettes.
- Évaluer la cohérence des données recueillies au moyen des interviews sur le travail et le revenu et tester quelques vérifications interactives conçues pour améliorer la cohérence.
- Évaluer l'effet d'un questionnaire attrayant et rédigé avec soin.
- Poser aux répondants des questions d'évaluation, notamment leur demander s'ils autoriseraient l'établissement d'un lien avec leur dossier fiscal comme solution de rechange à l'interview pour la collecte des renseignements.
- Se familiariser avec la version IAO d'une application qui prend la forme d'un questionnaire \*pleine page+ affiché à l'écran -- ce qui est très différent

de l'application de la composante \*travail+, où les questions apparaissent une à la fois à l'écran et où les possibilités d'enchaînement sont complexes.

Nous n'avions ni le temps ni les ressources financières voulus pour élaborer l'essai d'une manière qui nous aurait permis d'isoler les différents effets. Notre stratégie a plutôt été de mettre à l'essai l'ensemble des éléments, et nous avons observé des interviews et demandé les commentaires des intervieweurs, afin d'interpréter les résultats.

Quelles conclusions avons-nous tirées de cet essai? Notre taux de réponse n'a été que de 67 % (comparativement à 75 % lors de l'essai de la composante \*travail+)<sup>1</sup>. Nous avons conclu qu'il serait plus prudent de limiter le nombre de questions, même si la concordance entre le questionnaire et la déclaration de revenus n'allait plus être aussi exacte. Nous avons également jugé plus sage de reporter les questions sur le patrimoine au deuxième cycle d'interviews.

Parmi les personnes qui ont répondu, seulement 36 % avaient rempli le questionnaire avant l'interview, 17 % ont consulté leurs documents fiscaux pendant l'interview téléphonique et 46 % ont répondu de mémoire aux questions de l'interview. Compte tenu de la complexité de la déclaration des renseignements sur le revenu, ces résultats nous ont incités à songer sérieusement à demander aux répondants l'autorisation d'établir un lien direct avec leur dossier fiscal. Il ne serait pratiquement pas possible d'établir ce lien avant 1995, de sorte que l'interview de cette année sur le revenu sera de moins grande envergure, de manière qu'un taux

---

1 Nous prévoyons obtenir de meilleurs résultats aux interviews de 1994. Le faible taux de réponse est attribuable à plusieurs facteurs : les intervieweurs qui ont participé à l'essai n'avaient jamais auparavant utilisé la technique de l'IAO; le système était nouveau et, de toute évidence, n'était pas encore au point; les répondants avaient été retirés de l'échantillon de l'EPA sept mois plus tôt et ne s'attendaient pas à être sollicités de nouveau.

de participation plus élevé puisse être obtenu. De façon générale, la réaction des répondants à notre questionnaire, conçu avec grand soin, était la suivante : ils ont aimé les illustrations, mais pas les mots. À notre question hypothétique sur l'accès à leur dossier fiscal, 43 % des participants ont répondu \*oui+ et 22 %, \*peut-être+. (On demandait aux répondants s'ils accepteraient de nous divulguer leur numéro d'assurance sociale afin que l'on puisse établir le lien. Nous avons déterminé, depuis, que ce numéro n'était pas techniquement nécessaire. Une simple demande d'autorisation donnerait vraisemblablement lieu à des taux d'acceptation plus élevés.)

Un des résultats intéressants de l'essai a trait à la déclaration des prestations d'assurance-chômage. En général, les sommes provenant de cette source sont sous-déclarées dans les enquêtes sur le revenu. Dans l'interview de l'EDTR sur le travail, on demande aux répondants s'ils ont reçu des prestations d'assurance-chômage; dans l'interview sur le revenu, on leur demande de préciser quels montants ils ont tirés de cette source. Il est possible que cette approche \*en deux temps+ favorise une meilleure déclaration. On a apparié les données de l'essai aux données du fichier d'impôt de 1992, et les résultats provisoires indiquent que les répondants qui ne sont pas cohérents dans la déclaration de prestations d'assurance-chômage (c'est-à-dire qui ont dit avoir touché de ces prestations à l'interview sur le travail, mais n'ont pas déclaré de montant à l'interview sur le revenu, ou vice-versa) perçoivent en général un revenu de cette source, selon les données fiscales. Une analyse plus approfondie montrera s'il en est de même pour les prestations d'aide sociale et les indemnités pour accidents du travail, qui sont traitées de la même façon.

En ce qui a trait à l'IAO, notre application pour la composante \*revenu+ comportait deux cheminements possibles. Si le répondant avait rempli le carnet avant l'interview téléphonique, l'intervieweur appelait un questionnaire à l'écran et y

inscrivait les montants que lui indiquait le répondant. Le cheminement de l'interview était donc déterminé par le répondant. C'est ce que nous avons appelé *l'approche carnet*. Dans les cas où le répondant n'avait pas rempli son carnet avant l'interview, nous ne pouvions pas poser les questions une à une, puisqu'il y en avait au total 61 (dont 39 sur le revenu et 17 sur le patrimoine) et que la plupart s'appliquaient seulement à un petit nombre de répondants. Nous avons donc groupé en blocs les questions similaires et formulé, pour chaque bloc, une question générale que l'intervieweur posait pour déterminer si les questions s'appliquaient au répondant. Lorsqu'une question s'appliquait, l'intervieweur appelait le bloc de questions à l'écran. C'est ce que nous avons appelé *l'approche bloc*. Celle-ci s'est révélée plutôt compliquée, et notre capacité d'interpréter les résultats a été quelque peu entravée par la difficulté qu'ont eue les intervieweurs à utiliser l'application. Nous avons réduit l'ampleur de l'application pour 1994 -- le nombre de sources de revenu est passé à 27 --, ce qui nous a permis d'utiliser le même questionnaire à l'écran, que le répondant ait rempli ou non son carnet avant l'interview.

## **8. RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES**

Les essais nous ont permis d'élaborer un modèle pour la présentation de renseignements sur la qualité des données, renseignements que nous devons diffuser en même temps que les résultats de l'EDTR. Nous préparerons régulièrement des rapports touchant sur : les taux de réponse de chaque cycle, ainsi que les taux cumulatifs; les résultats du dépistage; les résultats des vérifications interactives; et ainsi de suite (Michaud, Lavigne et Pottle; Michaud, LePetit et Lavigne). Le travail d'élaboration nous a permis de bien saisir les difficultés relatives au calcul des taux de réponses pour les enquêtes longitudinales. Notre plan d'enquête à deux composantes complique la tâche davantage.

## 9. CONCLUSION

Nous avons pris plusieurs décisions relativement au contenu de l'enquête en nous fondant sur les résultats des essais effectués en 1993. En outre, cette période d'essai nous a permis de nous familiariser avec la méthode de l'interview assistée par ordinateur et, fait peut-être plus important encore, de nous adapter à la \*pensée longitudinale+. En effet, comme le premier cycle d'interviews sur le travail a servi à mettre à jour les renseignements recueillis lors de l'interview préliminaire, les travaux d'élaboration effectués tout au long de 1993 étaient essentiellement de nature longitudinale. Bien qu'il reste encore beaucoup de travail de mise au point à faire, l'année d'essai a été une étape très importante pour l'EDTR.

## BIBLIOGRAPHIE

Coish, David. **Évaluation du contenu de l'EDTR; série de questions portant sur le niveau décisionnel : surveillance et gestion**, publication n° 93-09, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.

Dibbs, Ruth; Hale, Alison. **Conception du questionnaire dans une société automatisée**, publication n° 93-08, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.

Hiemstra, Doug; Lavigne, Mylène; Webber, Maryanne. **Classement de la population active selon les données de l'EDTR : Évaluation des résultats du Test 3A**, publication n° 93-14, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.

Lemaître, Georges. **Solutions aux problèmes de lisière dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu**, publication n° 92-05, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1992a.

Lemaître, Georges. **Mesure de la recherche d'emploi et du chômage dans un cadre rétrospectif**, publication n° 92-04, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1992b.

Michaud, Sylvie; Le Petit, Christel; Lavigne, Mylène. **Aspects qualitatifs de la collecte du Test 3A de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu**, publication n° 93-07, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.

Michaud, Sylvie; Lavigne, Mylène; Pottle, Jacqueline. **Aspects qualitatifs de la collecte du Test 3B de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu**, publication n° 93-11, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.

Saint-Pierre, Yves. **Questions relatives à l'aide du milieu : Résultats de l'essai de janvier 1993 de l'EDTR** , publication n° 93-13, Série de documents de recherche de l'EDTR, 1993.